

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

3 février 2014	Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 3 février 2014 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Marielle Cartier, Richard Désourdy et Clément Galipeau.
Absences	Les conseillers Serge Courchesne et Ginette Lamoureux Messier sont absents.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Connolly ainsi qu'un citoyen sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire Réal Pelletier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière

ADMINISTRATION

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 janvier et celui des séances extraordinaires des 14 et 23 janvier 2014
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Autorisation à la directrice générale de retirer les fonds nécessaires au renflouement de la petite caisse
6. Adoption d'un règlement concernant la rémunération du maire et des conseillers
7. Nomination des nouveaux comités
8. Nomination d'un représentant en remplacement du maire au conseil des maires à la M.R.C.
9. Travaux de rénovation de l'ancienne gare
 - Fabrication de meubles
 - Installation de céramique
 - Sablage des planchers

COMMUNICATIONS

10. Compte-rendu de la rencontre du comité des communications

SECURITÉ PUBLIQUE

11. Rapport du chef pompier

VOIRIE MUNICIPALE

12. Rapport de l'inspecteur en voirie
13. Demande de déneigement du stationnement de la Légion
14. Estimation pour repeindre la niveleuse
15. Remise pour les droits perçus des carrières et sablières

HYGIENE DU MILIEU

16. Demande de soumissions pour la vidange des fosses septiques

URBANISME ET ZONAGE

17. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
18. Nomination d'un nouvel inspecteur
19. Îlots déstructurés

LOISIRS ET CULTURE

20. Compte-rendu de la rencontre du comité du Carrefour culturel
21. Renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée SIMB@
22. Demande de bourse d'étude
23. Proposition de projets culturels et demandes d'aide financière pour l'année 2014 par le Carrefour culturel
24. Colloque 2014 « *Nous, les aînés* »
25. Service de conciergerie à la Station communautaire

AFFAIRES EXTERIEURES

26. Rapport de la MRC
27. Demandes concernant la journée cycliste du Lac Champlain par la CCLACC :
 - utilisation d'une partie du réseau routier
 - nomination du chef des services d'incendie relativement à la sécurité
28. Demande de rencontre avec les membres du Conseil par Action Plus Brome Missisquoi
29. Demande au Pacte rural 2014 pour le projet « Divinement Champlain »
30. Demande de participation financière, de la part de l'École Jean-Jacques-Bertrand, de 750 \$ pour trois ans au projet d'orientation scolaire « *Mon avenir...dès maintenant* »
31. Demande de contribution financière pour le programme des « *Mousquetaires de l'Eau Claire* »
32. Autorisation d'accès et de passage sur un terrain privé à la Gendarmerie royale du Canada
33. Demande d'utilisation de la salle communautaire par Mégane Pelletier-Villeneuve
34. VARIA
35. Levée

14-02-020

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

14-02-021

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 janvier 2014 et des séances extraordinaires du 14 et 23 janvier 2014 soient adoptés tel que rédigés et lus par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN JANVIER 2014 : 14 171.83 \$

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN JANVIER 2014 :

L1300121	Hydro-Québec	28.44
L1300122	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	99.47
C1400047	Société Canadienne des Postes	ANNULÉ
C1400057	Annie Poirier	119.84
C1400058	Ministre du Revenu du Québec	9.82
C1400059	Toits Métalliques des Cantons inc.	3 089.15
C1400060	Société Canadienne des Postes	225.22
L1400001	Receveur general	3 929.11
L1400002	Ministre du Revenu du Québec	9 229.38
L1400003	Hydro-Québec	688.32
L1400004	Telus	229.95
L1400005	Bell Mobilité	123.49
L1400006	Telus	184.71
L1400007	Bell Mobilité	5.75
L1400008	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	93.07
L1400009	Hydro-Québec	465.02
L1400010	Hydro-Québec	3 798.82

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN JANVIER 2014 22 319.56 \$

LISTE DES COMPTES 2014 À PAYER :

C1400061	Colette Litjens	429.72
C1400062	Luc Marchessault	497.00
C1400063	Jacques Pelletier	56.00
C1400064	M.R.C. de Brome-Missisquoi	784.50
C1400065	Ville de Bedford	254.72
C1400066	Régie Intermun.Élimination Déchets	1 535.91
C1400067	Christiane Dubé	121.00
C1400068	Arlette Arpin	121.00
C1400069	Stelem	827.82
C1400070	Techno-Contrôle 2000 inc.	160.97
C1400071	Pétroles Dupont	2 246.36
C1400072	Propane du Suroît	3 592.83
C1400073	Aquatech Société de Gestion de l'eau	1 474.04
C1400074	L'Ass.des directeurs municipaux du Qc	467.95
C1400075	Graymont (Qc) inc.	695.58
C1400076	Les Éditions Juridiques FD	235.70
C1400077	Équipements Laguè Pike-River inc.	102.19
C1400078	Groupe CCL	916.94
C1400079	Papeterie Coupal (2010) inc.	69.41
C1400080	CDS Produits de Bureau inc.	781.87
C1400081	J.O. Lévesque Ltée	1 161.49
C1400082	Pièces d'Autos de Bedford	822.78
C1400083	Deragon Auto Cité inc.	81.13
C1400084	Rainville Automobile (1975) inc.	27.74
C1400085	Sifto Canada inc.	13 465.75
C1400086	Centre du pneu FML inc.	316.13
C1400087	Motosport G & L enr.	19.14
C1400088	G.D.B. inc.	110.81
C1400089	Pizza Joe	98.92
C1400090	L'Homme & Fils enr.	233.77
C1400091	Entreprises Électriques de Bedford	842.51
C1400092	Radiateur Pike-River inc.	1 603.90
C1400093	G.E.S.T.I.M	1 317.15
C1400094	Atelier de Mécanique Mobile de L'Estrie	2 642.25
C1400095	Restaurant Chez Pépé	62.00
C1400096	Ville de Cowansville	356.25
C1400097	Groupe Maska inc.	174.02
C1400098	Würth Canada Limitée	507.84
C1400099	Concassage Pelletier inc.	824.31
C1400100	Ass. Chefs en sécurité incendie du Qc	264.44
C1400101	Société de Mutuelle de Prévention inc.	405.76
C1400102	Francis Picard	991.95
C1400103	Sani-Eco inc.	287.58
C1400104	Sylvie Smith	138.55
C1400105	Biolab	111.53
C1400106	Hewitt Equipement Ltée	351.68
C1400107	Garage MGO Dupont inc.	2 552.45
C1400108	Toilettes Portatives Sanibert	293.19
C1400109	Réseau Biblio de la Montérégie	6 541.62
C1400110	Télé Page	168.78
C1400111	Strongo	1 860.49
C1400112	Loc. d'Équipements Cantons-de-L'est	469.96
C1400113	André Lapointe	232.11
C1400114	Andrew Monette	68.50
C1400115	Joël Gendreau	194.50
C1400116	René Daraiche	160.00
C1400117	Maurice Ménard	260.00
C1400118	Gaétan Girard	19 787.38

75 179.87 \$

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

- 14-02-022 Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Marielle Cartier
et résolu
- QUE : les comptes ci hauts mentionnés au montant de 14 171.83 \$, de 22 319.56 \$, et de 75 179.87 \$ soient acceptés et payés.
- QUE : des remboursements de taxes, au montant de 7 015.95 \$, soient aussi payés.

ADOPTÉ

14-02-023 5. AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE RETIRER LES FONDS NÉCESSAIRES AU RENFLOUEMENT DE LA PETITE CAISSE

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

- QUE : la municipalité de Saint-Armand autorise la directrice générale, Jacqueline Connolly, à retirer les fonds nécessaires au renfloement de la petite caisse, jusqu'à concurrence de 300 \$, tiré du compte numéro 50094, à la Caisse Desjardins de Bedford;
- QUE : la municipalité de Saint-Armand autorise la secrétaire-trésorière adjointe, Mélanie Bélisle, à retirer les fonds nécessaires au renfloement de la petite caisse, jusqu'à concurrence de 300 \$, en l'absence de la directrice générale.

ADOPTÉ

14-02-024 6. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

- QUE : La municipalité adopte le règlement numéro no. 131-14, RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS.

ADOPTÉ

RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS (ÈRES) DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

ATTENDU QUE le montant de la rémunération versée au maire et aux conseillers (ères) est déterminé par dispositions générales de la Loi ;

ATTENDU QUE pour ces raisons, le Conseil de la Municipalité de Saint-Armand est d'opinion que le maire et les conseillers (ères) doivent recevoir une rémunération supérieure à celle mentionnée dans la Loi ;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné par la conseillère, Marielle Cartier, lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 7 janvier 2014;

EN CONSÉQUENCE, par la résolution numéro 14-02-024 le présent règlement est adopté et le Conseil ordonne et statue ce qui suit :

ARTICLE 1 : Pour toutes séances ordinaires, extraordinaires et une session de travail par mois, la rémunération proposée du maire est de 6 427.44 \$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 3 213.72 \$ et celle d'un(e) conseiller (ère) est de 2 142.48 \$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 1 071.24 \$.

ARTICLE 2 : Pour toute rencontre, autre que celles mentionnées à l'article 1, la rémunération additionnelle est établie à 50 \$ et l'allocation de dépenses à 25 \$ pour chaque membre du Conseil municipal présent.

ARTICLE 3 : La rémunération du président d'un comité, présent à une rencontre dudit comité, est établie à 100 \$ et l'allocation de dépenses à 50 \$.

ARTICLE 4 : La rémunération du maire et des conseillers (ères) est payable trimestriellement, soit lors des séances ordinaires de mars, juin, septembre et décembre.

ARTICLE 5 : Le présent règlement a un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014.

ARTICLE 6 : Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ARTICLE 7 : Le règlement portant le numéro 124-13 est par le présent règlement abrogé.

14-02-025

7. NOMINATION DES NOUVEAUX COMITÉS

QUE : les responsabilités pour chacun des secteurs d'activités de la municipalité soient partagées entre les membres du Conseil comme suit :

Réal Pelletier Maire	Responsable de l'administration et des affaires extérieures ainsi que membre ex-officio de tous les comités
Daniel Boucher Conseiller au siège no.1	Membre du comité des communications Membre du Comité Consultatif d'Urbanisme Membre du Comité d'analyse des événements Représentant à la MADA
Serge Courchesne Conseiller au siège no.2	Membre du comité d'incendie Membre du comité de voirie
Marielle Cartier Conseillère au siège no. 3	Membre du comité d'incendie Membre du comité des communications Membre du comité intermunicipal en route vers la 35 Membre du Comité Consultatif d'Urbanisme Membre du Comité du Carrefour culturel Membre du comité des égouts Membre du comité pour la gare Représentante à la Société de développement de Saint-Armand Membre du Comité d'analyse des événements
Richard Désourdy Conseiller au siège no. 4	Membre du comité d'incendie Membre du comité de voirie Membre du Comité Consultatif d'Urbanisme Membre du Comité du Carrefour culturel Membre du comité des égouts Membre du comité pour la gare Membre du Comité d'analyse des événements
Ginette L. Messier Conseillère au siège no. 5	Membre du comité des communications Membre du comité intermunicipal en route vers la 35 Membre du Comité Consultatif d'Urbanisme Membre du Comité du Carrefour culturel Membre du comité pour la gare Membre du Comité d'analyse des événements Représentante à la S.I.T.E. Représentante à la bibliothèque Représentante au C.L.D. (volet culture) Représentante à la Société de développement de Saint-Armand
Clément Galipeau Conseiller au siège no. 6	Membre du comité d'incendie Membre du comité intermunicipal en route vers la 35 Membre du comité de voirie Membre du comité des égouts Membre du comité pour la gare Représentant à la C.L.I.C. Représentant à la MADA

ADOPTÉ

14-02-026 8. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT EN REMPLACEMENT DU MAIRE AU CONSEIL DES MAIRES À LA M.R.C.

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE: la conseillère Marielle Cartier soit nommée représentante de la Municipalité de Saint-Armand en remplacement de monsieur Réal Pelletier au conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi lorsque nécessaire,

QU' advenant la non-disponibilité de madame Cartier, le maire suppléant sera le 2^e remplaçant.

ADOPTÉ

9. TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ANCIENNE GARE

14-02-027 FABRICATION DE MEUBLES

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE: la compagnie B Pro Concept soit mandatée pour la fabrication d'un comptoir de réception, d'une armoire, d'un pigeonnier et d'un ensemble comptoir et armoire, à être installés au 414, chemin Luke, au coût de 13 394.59 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

14-02-028 INSTALLATION DE CÉRAMIQUE

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE: la céramique requise dans les salles de toilette et dans l'entrée, au 414 chemin Luke, soit achetée chez BMR à St-Jean-sur-Richelieu, au coût de 803.26 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

14-02-029 SABLAGE DES PLANCHERS

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE: Sablage Yvon Berger inc. soit mandaté pour sablage, teindre et vernir les planchers de bois au 414, chemin Luke, environ 1 240 pieds carrés, au coût de 5 403.83 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

14-02-030 PRODUITS POUR FINITION DES PLANCHERS DE BOIS

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : l'huile d'abrasin et le solvant d'agrumes nécessaires à la finition des planchers de bois, au 414 chemin Luke, soit achetés chez Artdec. Ca au coût de 551.42 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

14-02-031 **TENTEST POUR PROTÉGER LES PLANCHERS DE BOIS**

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : le tentest nécessaire à la protection des planchers de bois au 414 chemin Luke, soit acheté chez L'Homme et Fils Inc. au coût de 409.66 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

10. **COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS**

Aucune rencontre.

11. **RAPPORT DU CHEF POMPIER**

Le chef est absent.

12. **RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN VOIRIE**

L'inspecteur en voirie est absent.

14-02-032 13. **DEMANDE DE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE LA LÉGION**

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : la municipalité accepte de déneiger le stationnement de la Légion Canadienne gratuitement.

ADOPTÉ

14-02-033 14. **ESTIMATION POUR REPEINDRE LA NIVELEUSE**

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la niveleuse Champion soit repeinte chez Garage André Leveck env. au coût de 5 945.14 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

15. **REMISE POUR LES DROITS PERÇUS DES CARRIÈRES ET SABLIERES**

Un montant de 25 2529 \$ a été reçu de la M.R.C. de Brome-Missisquoi pour le paiement des droits sur les carrières et sablières pour la période du 1 juin au 30 septembre 2013.

14-02-034 16. **DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES**

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : des soumissions sur invitation soient demandées pour la vidange des fosses septiques sur le territoire de la municipalité de Saint-Armand pour l'année 2014.

ADOPTÉ

17. **RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS**

Le rapport est déposé.

14-02-035

18. NOMINATION D'UN NOUVEL INSPECTEUR

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : Monsieur Samuel Grenier, de la firme G.E.S.T.I.M. inc., soit nommé inspecteur en bâtiments (personne responsable de l'application des règlements d'urbanisme et de l'émission des permis et certificats) ;

QUE : Monsieur Jean Vasseur et Madame Aurée Pelchat soient nommés inspecteurs adjoints.

ADOPTÉ

19. ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

20. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DU CARREFOUR CULTUREL

Aucune rencontre.

L'agent Michel Soucy, de la Sûreté du Québec, présentement parrain de la municipalité, est arrêté quelques minutes pour rencontrer les membres du Conseil.

14-02-036

21. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION POUR L'EXPLOITATION D'UN SYSTÈME INFORMATIQUE MODULÉ POUR LA BIBLIOTHÈQUE AFFILIÉE SIMB@

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : les membres du Conseil acceptent le renouvellement de la convention d'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée Simb@ à intervenir entre la Ville de Bedford le Canton de Bedford, les municipalités de Saint-Armand et Stanbridge-Station et le Centre régional des services aux bibliothèques publiques de la Montérégie Inc.;

QUE : le maire et la directrice générale soient autorisés à signer ladite entente.

ADOPTÉ

14-02-037

22. DEMANDE DE BOURSE D'ÉTUDE

POLYVALENTE JEAN-JACQUES-BERTRAND

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand offre deux bourses d'étude de 250 \$ chacune à l'école Jean-Jacques-Bertrand;

QUE : les bourses soient remises à des finissants résidant à Saint-Armand ou Philipsburg;

QU' : advenant le cas où un seul, ou aucun finissant de la municipalité de Saint-Armand ne soit éligible, que le montant inutilisé sera retourné à la municipalité.

ADOPTÉ

14-02-038

ÉCOLE MASSEY-VANIER

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand offre deux bourses d'étude de 250 \$ chacune au Massey-Vanier Scholarship Bursary Fund;

QUE : les bourses soient remises à des finissants résidant à Saint-Armand ou Philipsburg;

QU' : advenant le cas où un seul, ou aucun finissant de la municipalité de Saint-Armand ne soit éligible, que le montant inutilisé sera retourné à la municipalité.

ADOPTÉ

14-02-039

23. PROPOSITION DE PROJETS CULTURELS ET DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2014 PAR LE CARREFOUR CULTUREL

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : la municipalité accepte de contribuer financièrement aux projets culturels proposés par le Carrefour culturel, avec les montants suivants :

Série Hors-les-Murs :	1 500 \$;
Orford sur la route :	1 500 \$;
Gino Quilico et le groupe Triosphère :	3 000 \$.

ADOPTÉ

24. COLLOQUE 2014 « NOUS, LES AÎNÉS »

Aucune participation.

14-02-040

25. SERVICE DE CONCIERGERIE À LA STATION COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : Madame Raymonde Potvin soit engagée à titre de concierge à la Station communautaire, à raison de 2 heures / semaine, au taux horaire de 14 \$ l'heure.

ADOPTÉ

26. RAPPORT DE LA MRC

Le procès-verbal des séances de la MRC de Brome-Missisquoi sont disponibles sur leur site internet. Pour de plus amples informations, communiquez avec monsieur le maire.

14-02-041

27. DEMANDE CONCERNANT LA JOURNÉE CYCLISTE DU LAC CHAMPLAIN PAR LA CCLACC

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand, autorise l'utilisation d'une partie du réseau routier pour l'évènement cycliste la CCLACC qui se tiendra le 7 juin 2014;

QUE : la conseillère Marielle Cartier soit désignée personne ressource, à qui les organisateurs de l'évènement pourront préciser leurs demandes;

QUE : le directeur du service de protection contre l'incendie, monsieur Grant Symington, soit nommé responsable de la sécurité lors de cet évènement.

ADOPTÉ

28. DEMANDE DE RENCONTRE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL PAR ACTIONP LUS BROME-MISSISQUOI

Aucune rencontre.

14-02-042 29. DEMANDE AU PACTE RURAL 2014 POUR LE PROJET « DIVINEMENT CHAMPLAIN »

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte de contribuer à l'évènement « Divinement Champlain » avec des services, jusqu'à concurrence d'une valeur de 5 000\$.

ADOPTÉ

14-02-043 30. DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE, DE LA PART DE L'ÉCOLE JEAN-JACQUES-BERTRAND, DE 750 \$ POUR TROIS ANS AU PROJET D'ORIENTATION SCOLAIRE « MON AVENIR...DÈS MAINTENANT »

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte de participer financièrement au projet d'orientation scolaire « Mon avenir ...dès maintenant », présenté par l'École Jean-Jacques Bertrand, avec un montant de 250 \$ par année, pendant trois (3) ans, soit un total de 750 \$.

ADOPTÉ

14-02-044 31. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LE PROGRAMME DES « MOUSQUETAIRES DE L'EAU CLAIRE »

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : la municipalité accepte de contribuer financièrement au programme « Mousquetaires de l'eau claire » présenté par Isabelle Grégoire, avec un montant de 750 \$.

ADOPTÉ

32. AUTORISATION D'ACCÈS ET DE PASSAGE SUR UN TERRAIN PRIVÉ À LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Les membres du Conseil municipal, désirent une rencontre avec des représentants de la Gendarmerie Royale du Canada avant d'autoriser quoi que ce soit.

14-02-045 33. DEMANDE D'UTILISATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE PAR MÉGANE PELLETIER-VILLENEUVE

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : Mégane Pelletier-Villeneuve soit autorisée à utiliser la salle communautaire gratuitement afin de tenir une levée de fonds dans le cadre de ses études.

ADOPTÉ

34. VARIA

REFONTE DU SITE INTERNET

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

14-02-046

TÉLÉPHONE AU GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QU' : une ligne téléphonique soit installée au garage municipal;

QU' : un système d'alarme, relié à une centrale, soit installé au garage municipal.

ADOPTÉ

14-02-047

35. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Daniel Boucher
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 21H40.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline Connolly

MAIRE
Réal Pelletier